

POIRÉ MAG



DOSSIER

ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE : SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

MAI 2023

C'EST D'ACTU - 9
Guichet Habitat : des
aides à la rénovation

PERSPECTIVES - 18
Bien vieillir : un plan
d'action en concertation

C'EST GENÔT ! - 20
Sécurité routière : tous
vigilants, tous responsables

EN IMAGES - 2

Les événements marquants
des deux derniers mois

C'EST D'ACTU ! - 7

L'essentiel de l'actualité locale

BON À SAVOIR - 12

Les informations pratiques

LE DOSSIER - 13

Action sociale et solidaire :
soutien et accompagnement

PERSPECTIVES - 18

Bien vieillir au Poiré :
un plan d'action en concertation

TOUS ENGAGÉS ! - 20

Sécurité routière :
tous vigilants, tous responsables !

C'EST GENÔT ! - 21

Déplacement solidaire :
l'entraide au service de la mobilité

SORTIR AU POIRÉ - 22

L'agenda des sorties des
deux prochains mois

60 JOURS AU POIRÉ

SAMEDI 25 MARS

140 ANS

L'école du Sacré-Cœur a célébré, fin mars, son 140^e anniversaire. À cette occasion, amis, familles, anciens élèves et enseignants étaient invités à se retrouver pour une journée de fête : carnaval, spectacle, animations, expositions, jeux, repas guinguette...



SAMEDI 1^{ER} AVRIL

IMPROVISATION

L'Amicale laïque a organisé un nouveau grand match d'improvisation théâtrale. 260 personnes se sont retrouvées à La Martelle pour voir s'affronter "Les Givrés de l'impro" d'Angers et "Lait Chaud" de Nantes. Une belle soirée sous le signe de la spontanéité et de l'imagination !

**Mairie du Poiré-sur-Vie**

4 place du Marché
CS 70 004 - 85 170 Le Poiré-sur-Vie
www.ville-lepoiresurvie.fr

Directrice de publication : Sabine ROIRAND,
Maire

Rédaction et mise en page : Charlotte ESNAULT-
service communication - 02 51 31 86 76

Photos : Ville Le Poiré-sur-Vie, Adobe Stock ou
mentions.

Impression : Imprimerie Jauffrit

Distribution : Tremplin

Tirage : 4 100 exemplaires

Dépôt légal : 2023 - ISSN 2827-1084

DU 31 MARS AU 2 AVRIL

MÉTIER D'ART

À l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art, le public a pu découvrir en un seul lieu les créations et métiers des 7 artisans d'art genôts. Le local municipal de ce collectif est situé au 1 rue des Écholiers.



DU 2 AU 10 AVRIL

MONDIAL MINIMES

En partenariat avec le Vendée Poiré Football, le stade de l'Idonnière a eu l'honneur d'accueillir 5 matchs du Mondial de Montaigu avec notamment les équipes du Danemark, de France, d'Arabie Saoudite et de Guinée. Une belle réussite sportive et festive avec près de 6 000 visiteurs présents !



©Vendée Poiré Football

DIMANCHE 16 AVRIL

COURSE CYCLISTE

121 coureurs étaient présents pour parcourir 72 kilomètres en moins de deux heures sur la commune. Un évènement organisé par l'association genôte ACPV (Amicale cycliste du Poiré-sur-Vie).



MARDI 18 AVRIL

ANIMAUX AU CMA

Freddy GAUVRIT, agriculteur bio installé à La Tenaillère, est venu au CMA (Centre Multi-Accueil) Pomme de Reinette. Et il n'est pas venu seul ! Chèvre naine, chevreaux, poules et oisons étaient présents pour le plus grand plaisir des petits (et des grands !).

EN IMAGES



DU 15 AU 26 AVRIL

ÉCO-ATTITUDE

Une série d'ateliers et d'activités autour du développement durable a été proposée durant le temps fort municipal "Adoptons l'éco-attitude". L'occasion de sensibiliser petits et grands sur l'importance de préserver notre environnement.



DIMANCHE 23 AVRIL

TRIPLEFFORT

Rendez-vous était donné au parc du Moulin à Élise pour ce championnat départemental du cross triathlon organisé par le Poiré-sur-Vie Vendée Triathlon. Six courses étaient proposées : trois pour les enfants et trois pour les plus grands. L'événement a rassemblé 160 sportifs.

DIMANCHE 23 AVRIL

ROCAMBOLE

Situé face au Moulin à Élise, le jardin partagé du Rocambole est un espace commun convivial où les membres cultivent, transmettent et échangent ensemble. Les visiteurs ont pu venir à leur rencontre lors d'une animation "jardin ouvert".

Contact - jardinrocambole@gmail.com



VENDREDI 28 AVRIL

JOURNÉE D'CLIC

Près de 200 personnes ont participé à cette journée dédiée au numérique organisée par Solidavie. Au programme : initiations (drone, réalité virtuelle), conférence et pièce de théâtre. Un moment convivial favorisant les échanges et le partage.



©Solidavie

SAMEDI 6 MAI

REMISE DE CHÈQUE

Le cabaret organisé par Les Genêts d'Or en janvier dernier a permis de récolter 9 500 € au profit de la Ligue contre le cancer de Vendée. Ce don va servir à financer des actions en faveur de la prévention, de la recherche et de l'accompagnement des malades et de leurs aidants. Merci à toutes et à tous.



DU 9 AU 12 MAI

TRISPORTS

200 jeunes venus de toute la France se sont retrouvés sur la commune à l'occasion du championnat national de trisports UGSEL 2023 organisé par le collège du Puy Chabot. Bravo à tous les participants !



©Elie Blanchard - EB Creation



SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MAI

SÉANCE DE VARIÉTÉS

La troupe d'enfants "Les baladins de l'Agora" (section théâtre de l'Amicale du Beignon-Basset) a proposé deux représentations de "La fabuleuse histoire d'un égyptologue".

SAMEDI 13 MAI

DEVOIR DE MÉMOIRE

"Sans passé, il n'y a pas d'avenir possible". Plus de 300 personnes ont participé à la cérémonie de remise du drapeau du Devoir de mémoire aux élus du Conseil Municipal des Enfants, organisée par l'Union Nationale des Anciens Combattants et la commune. Un moment hautement symbolique, solennel et intergénérationnel puisqu'il fait le lien entre notre passé et notre avenir.



SAMEDI 14 MAI

TENNIS DE TABLE

Près de 70 joueurs se sont affrontés à la Montparière à l'occasion du premier tournoi de tennis de table pour joueurs non-licenciés organisé par l'association TTAL (Tennis de Table Amicale Laïque).

DIMANCHE 14 MAI

MARCHE SOLIDAIRE

360 personnes ont participé à la marche au profit de "Vivre comme avant". L'association a pour objectif d'offrir aux femmes atteintes d'un cancer du sein un accompagnement personnalisé par des femmes qui, elles aussi, ont vécu la maladie.



Du côté du Conseil Municipal des Enfants

Élus en septembre dernier, les 19 membres du Conseil Municipal des Enfants se sont déjà investis dans plusieurs actions ces derniers mois : après-midi ramassage de déchets au parc du Moulin à Élise avec des résidents de l'EHPAD Yves COUGNAUD, réalisation d'une fresque au parc des Pensées (Beignon-Basset) avec la peintre Blandine LE PALLEC, sans oublier leur présence durant les cérémonies commémoratives. Bravo et merci à eux pour leur investissement dans la vie citoyenne de la commune !



Un label pour l'accueil de loisirs "Les Farfadets"



L'accueil de loisirs "Les Farfadets" est géré par Solidavie et compte deux sites (à Méli-Mélo et à l'Agora au Beignon-Basset). Suite à un dossier établi par les bénévoles et les professionnels et soutenu par la municipalité, il a obtenu le label "Plan mercredi" pour la diversité et la cohérence des projets éducatifs proposés.

Délivré par l'Éducation Nationale, la CAF et la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), ce label fait référence à une charte de qualité qui impose un ensemble de règles pour créer une dynamique éducative et favoriser le vivre-ensemble, bien articuler les temps scolaires et périscolaires. Cette distinction souligne la volonté partagée entre la commune et Solidavie de faire du mercredi un temps d'épanouissement pour l'enfant, en cohérence avec les enseignements scolaires.

Contact - 02 51 31 66 89 / contact.enfance@solidavie.com



À vos agendas !



Labellisée "Terre de Jeux 2024", la commune organise deux temps forts avec le Comité départemental olympique et sportif de Vendée. Objectif : encourager la pratique sportive.

- **JEUDI 6 JUILLET** : à 385 jours des Jeux Olympiques de 2024, des parcours de marche de 3 et 5 kilomètres seront proposés sur la commune aux élèves des écoles publiques de la commune. Ces parcours seront également ouverts au public (ainsi qu'un troisième de 8 kilomètres).
- **MERCREDI 12 JUILLET** : la tournée Vendée Terre de Sport s'arrête au Poiré ! Des activités sportives pour petits et grands seront proposées autour d'une structure gonflable. Rendez-vous de 15h à 18h à la Montparière. Entrée libre.



COMMERCE

Le marché du jeudi matin



Mis en place en 2021, le Festi'Marché a vécu au rythme de la participation de la population genôte. Malheureusement, depuis son lancement, il n'a cessé de décroître en termes de fréquentation. Forts de ce constat, les élus ont organisé une rencontre avec les exposants du marché. **Il a été décidé, en accord avec les exposants, de mettre fin au Festi'Marché du vendredi soir et de permettre le renfort du marché hebdomadaire du jeudi matin, sur la place du Marché, de 8h à 13h avec l'accueil de tous les exposants qui souhaiteraient y participer.**



La municipalité lance un appel à tous les exposants : artisans de bouche ou créateurs, vêtements, chaussures... qui souhaiteraient prendre part à ce marché hebdomadaire. Les exposants intéressés peuvent contacter directement la mairie pour organiser leur présence.

Contact - 02 51 31 80 14

FIBRE OPTIQUE



L'extinction du réseau cuivre va imposer à chaque abonné de se raccorder d'ici le 31 janvier 2025 au réseau fibre, s'il souhaite conserver un service de téléphonie fixe et un accès internet.

Afin d'accompagner les habitants qui rencontrent des difficultés, Vendée Numérique propose des rendez-vous individuels et personnalisés en mairie de 14 h à 17 h aux dates suivantes :

- Mercredi 28 juin
- Mercredis 5 et 19 juillet
- Mercredis 2, 16 et 30 août

Uniquement sur inscription



www.vendeenumerique.fr
Contact - 02 51 31 80 14

ENQUÊTE PUBLIQUE



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été approuvé en 2021. Dans le but de l'améliorer, diverses améliorations vont être soumises à enquête publique :

- Évolution générale du PLUi-H sur certains points du règlement écrit et graphique, ainsi que sur les orientations d'aménagement de programmation,
- Ouverture de la zone 2AUh Chemin du Brégeon, à La Chapelle-Palluau,
- Création de secteurs dédiés aux parcs éoliens existants à Beaufou/Le Poiré-sur-Vie, Falleron et Saint-Paul-Mont-Penit/Maché.

Le dossier sera consultable en mairie et au siège de la Communauté de communes du 2 juin au 4 juillet 2023. Il sera également disponible sur le site internet **www.vie-et-boulogne.fr**

Le commissaire-enquêteur sera présent en mairie samedi 10 juin de 9 h à 12 h et vendredi 30 juin de 14 h à 17 h.

Contact - pluhi@vieetboulogne.fr

Obligation déclarative



Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ? D'un bien locatif ? D'une résidence secondaire ?

Depuis le mois de janvier, chaque propriétaire doit renseigner l'identité de la personne qui réside dans sa ou ses propriétés sur son espace particulier sécurisé avant le 30 juin 2023.

Site internet - impots.gouv.fr

PERMANENCES FINANCES PUBLIQUES

Les agents des Finances publiques vous accompagnent et répondent à vos questions

- Les lundis de 9 h à 12 h (sans rendez-vous) et de 14 h à 17 h (sur rendez-vous) à l'Espace du Prieuré (16 rue de l'Ancien Prieuré) au Poiré-sur-Vie ;
- Les jeudis et vendredis de 9 h à 12 h 30 (sans rendez-vous) et de 14 h à 17 h (sur rendez-vous) à l'Espace France Services de Palluau.

Contact - 08 09 40 14 01
(appel gratuit).

HABITAT

DES AIDES À LA RÉNOVATION

Le Guichet unique de l'Habitat de la Communauté de communes Vie et Boulogne propose un conseil technique et administratif gratuit et octroie des aides financières pour vous accompagner dans la rénovation énergétique et l'adaptation de votre logement.

Les économies d'énergie



Isolation, chauffage, ouvertures, production d'eau chaude, ventilation... Vous pouvez bénéficier d'une aide pour les travaux visant l'amélioration thermique de votre habitation, quelle que soit votre situation (propriétaire ou locataire, revenus modestes ou non...). Un point sur vos dépenses énergétiques sera réalisé afin de définir un projet cohérent, au plus près de vos attentes et de vos besoins.

L'adaptation des logements



Adapter les logements à la perte d'autonomie et au handicap : des aides (sous conditions de ressources) existent pour adapter et pour faciliter votre quotidien : douche à l'italienne, volets électriques, WC surélevés, élargissement de portes, monte-escalier, cheminements extérieurs... Une visite-conseil à domicile est proposée.

Les logements locatifs



Vous pouvez bénéficier de subventions et d'avantages fiscaux dans le cadre de l'amélioration d'un logement locatif (existant ou en vue de le louer à l'année), qu'il s'agisse de simples travaux énergétiques ou d'une rénovation globale.

La lutte contre l'habitat indigne



La Communauté de communes Vie et Boulogne propose un accompagnement et des aides majorées pour la remise sur le marché de ces logements.



COMMENT PROCÉDER ?

Afin de bénéficier des aides, les travaux ne doivent pas être commencés. Il est important de procéder par étapes :

1. Contactez le Guichet unique de l'habitat de la Communauté de communes Vie et Boulogne.
2. Venez échanger sur les travaux et les dispositifs auxquels vous êtes éligible.
3. Une visite de votre logement pourra être réalisée afin d'évaluer les besoins et les travaux.
4. Élaborez votre projet et bénéficiez d'un accompagnement dans les démarches pour obtenir des subventions.
5. Réalisez vos travaux après accord des organismes financeurs.
6. Les subventions seront versées une fois les travaux terminés et payés.

Contact - 02 51 31 08 62 • habitat@vieetboulogne.fr

Vie et Boulogne communauté de communes

LES FINANCEURS



CADRE DE VIE

Éclairage LED



Installation de LED dans les locaux de Pomme de Reinette.

Engagée dans une politique de réduction de ses consommations d'énergie, la commune accélère le renouvellement du système lumineux de ses bâtiments municipaux.

Les ampoules d'anciennes générations sont progressivement remplacées par une technologie à LED plus économe et plus respectueuse de l'environnement. Après l'école des Pensées, le pôle Méli-Mélo, le complexe sportif de la Montparière et le multi-accueil Pomme de Reinette, les agents du service Bâtiments équiperont actuellement la mairie.

20 000 €
investis chaque année depuis 2021

CONCOURS PHOTO



©Christophe PENNANEACH

À l'occasion du temps fort "Adoptons l'éco-attitude", la commune a organisé un concours photo sur le thème de la nature. Merci à tous les participants et félicitations aux gagnants : Charles PUAUD, Christophe PENNANEACH et Maité BIDONDO DELTEIL qui se voient remettre un récupérateur d'eau de pluie.

NOUVEL AMÉNAGEMENT



Validé en conseil d'école suite à une demande des parents d'élèves, un nouvel aménagement du parking de l'école des Pensées est actuellement en phase de test. Cela entraîne une modification complète du sens de circulation :

- L'entrée se fait depuis la rue des Rosiers et la sortie vers la rue des Lilas,
- Les familles se garent en marche arrière,
- Des quilles ont été installées pour éviter que des véhicules se stationnent sur le trottoir devant l'école.

La Police municipale est présente pour guider les familles et répondre à leurs questions.

Fresque murale

À l'initiative et avec la participation du Conseil Municipal des Enfants, une fresque a été réalisée par Blandine LE PALLEC, peintre en décor et membre du collectif genôt "Les Artisans d'Art du Patrimoine". Une superbe réalisation sur le thème de la biodiversité que vous pouvez apprécier en vous baladant au Parc des Pensées.



Pour parfaire cette œuvre d'art, les agents du service Bâtiments ont posé un habillage bois sur le modulaire situé dans la continuité de la fresque. De quoi donner un coup de peps au poumon vert du Beignon-Basset !

CADRE DE VIE

Courts de tennis extérieurs : les travaux vont débuter prochainement !



Les deux terrains seront construits ici.



L'aménagement des deux courts de tennis extérieurs va débuter prochainement. Il est réalisé par l'entreprise vendéenne Sportingsols. Les deux terrains, transférés de la Montparière, seront construits à côté de la salle de tennis couvert située à l'Idonnière. Les travaux vont consister à terrasser, empierrer, poser la résine acrylique et réaliser les tracés (deux mois de séchage sont nécessaires) et enfin installer les clôtures. La livraison est prévue début septembre.

Des pratiques durables en matière de gestion différenciée



Le fauchage des abords des routes est pensé pour concilier sécurité des usagers et préservation de la biodiversité.

L'évolution des méthodes de travail, la mise en place de techniques alternatives respectueuses de l'environnement et l'investissement dans du matériel adapté, permettent à nos services municipaux d'entretenir les 64 hectares communaux sans aucun produit phytosanitaire depuis 2011.

Pratiquer le fauchage raisonné, c'est agir pour la biodiversité en laissant à la nature le temps de développer des zones refuges pour les petits animaux et les insectes pollinisateurs. Le fauchage tardif permet aussi de préserver les espèces et les plantes, en favorisant la résistance des sols aux sécheresses estivales.

Ensemble, continuons nos transitions pour un meilleur respect de l'environnement.

Horaires pour vos travaux extérieurs



Pour la tranquillité de toutes et tous, nous vous rappelons les horaires à respecter :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Des saisonniers aux espaces verts



Comme chaque année, la commune recrute trois agents saisonniers pour renforcer l'équipe Espaces verts pendant la période estivale.

Nicolas, Yoann et Donovan sont arrivés il y a quelques jours et seront présents jusqu'à fin septembre pour assurer des missions de propreté urbaine (taille de haies, entretien de massifs, désherbage, nettoyage de rues...).

PLAN CANICULE

Chaque été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en collaboration avec les policiers municipaux, assure gratuitement une surveillance téléphonique et visite régulièrement les personnes fragiles et exposées à des risques de santé en cas de fortes chaleurs (déclenchement du plan canicule).

Les personnes âgées de 60 ans et plus, ainsi que celles en situation de handicap peuvent s'inscrire sur un registre gratuit et confidentiel.

La fiche d'inscription est disponible sur le site internet www.ville-lepoiresurvie.fr ou à l'accueil de la mairie.

Contact - CCAS : 02 51 31 80 14

NOUVEAUX HABITANTS

Vous vous êtes récemment installé au Poiré-sur-Vie ? Signalez-vous en mairie ou sur notre site internet. Une rencontre genôte sera programmée prochainement ! Au programme : découverte du territoire et de ses atouts, échange avec les élus...

Contact - 02 51 31 80 14

TRANSPORT SCOLAIRE

Prendre le car pour se rendre à l'école, au collège ou au lycée : rien de plus simple avec le réseau régional Aléop ! Les inscriptions pour l'année scolaire 2023/2024 seront ouvertes du 7 juin au 18 juillet.

Inscription et renouvellement :
<https://aleop.paysdelaloire.fr/rentree-2023>

Consulter les circuits et horaires :
<https://transportscolaire.aleop.paysdelaloire.fr>

*Don du sang*

L'association intercommunale des donneurs de sang organise des collectes de sang :

- Jeudi 8 juin, de 15h à 19h, à la salle communale de Beaufou.
- Vendredi 4 août, de 15h à 19h, à La Martelle.

Contact :
<https://dondesang.efs.sante.fr>

**TRANQUILLITÉ VACANCES**

Vous partez prochainement en vacances ? Gardez l'esprit serein grâce à l'opération "Tranquillité vacances". Associées à l'opération, la police municipale et la gendarmerie programment des passages chaque jour, à des heures aléatoires, sur les lieux de résidence signalés.

C'est gratuit ! Inscription en ligne : www.ville-lepoiresurvie.fr/vivre/police-municipale/vos-demarches-en-ligne

Contact - 02 51 31 80 14

À vos agendas !

Festi' ASSOS

Samedi 2 septembre
9h à 12h30

À la rencontre des associations genôtes : culture, sports, loisirs, solidarité

Rendez-vous samedi 2 septembre 2023 au complexe de l'Idonnière, de 9h à 12h30 pour Festi'Assos. Un événement à ne pas rater pour découvrir la richesse de la vie associative genôte. Au programme : rencontre avec les bénévoles, inscriptions, animations...

Contact - 02 51 31 80 14

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES...*Ils s'installent au Poiré !***L'OR D'UNE POSE**

Sabrina FORMELLE - Esthéticienne et prothésiste ongulaire certifiée

06 02 13 00 45

@L'or d'une pose

MGDECO.IN

Mélissa GILLARD

Décoratrice d'intérieur

mgdeco.85@gmail.com

@mgdeco.in

FAITES-LE NOUS SAVOIR !

Entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs...Pensez à nous communiquer vos actualités !

Contact : service Communication
communication@lepoiresurvie.fr



ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE : SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT

Le mot du Maire



Un projet de territoire se construit avec de nombreux acteurs et intègre de multiples dimensions à la fois économiques, environnementales, éducatives, culturelles, sportives, citoyennes et sociales. Il est le garant du développement durable, équilibré et harmonieux d'une commune.

Le projet social fait partie intégrante de cette réflexion dans le sens où il contribue à la cohésion entre les habitants tout en portant une attention particulière aux publics les plus vulnérables.

Ce Poiré Mag consacre son dossier principal à l'action sociale et solidaire. Des fragilités peuvent surgir dans chaque famille et à tout âge de la vie : la santé, le logement, le travail, une séparation, un décès, le budget, les démarches administratives, l'isolement ou encore la perte d'autonomie sont autant de raisons qui peuvent nécessiter un soutien et un accompagnement. Dans tous les cas, chaque personne accompagnée doit s'engager et être actrice de son parcours et de ses démarches. Il ne s'agit pas de « faire à la place de » mais bien de « bâtir avec ».

Soutenir, accompagner, responsabiliser... Ce sont ces missions et ces orientations que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en œuvre au service des habitants qui en ont besoin.

Nos objectifs sont de renforcer une action sociale de proximité, de développer des politiques publiques d'animation sociale et de prévention pour tous et de favoriser l'intégration de chacun dans son environnement. Cela demande du professionnalisme et du temps. C'est pourquoi nous avons fait le choix de recruter un deuxième agent au sein du CCAS pour répondre à ces besoins.

Mais le CCAS n'agit pas seul. Il collabore avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs que je salue pour leur travail et leur engagement.

L'action sociale nécessite d'être à l'écoute, de s'adapter, d'innover aussi, en proposant des services de proximité adéquats. Certains sujets, comme celui de la santé, restent toujours difficiles à traiter. Conscients des difficultés rencontrées par ceux qui n'ont pas de médecin traitant, nous nous employons, avec les professionnels de la Maison de Santé, à créer de bonnes conditions d'accueil pour attirer de nouveaux médecins généralistes.

Avec les administrateurs et les professionnels du CCAS, nous avons à cœur de développer une politique d'action sociale raisonnée et responsable, dans le respect de chacune des situations et dans l'intérêt de tous.

Bonne lecture !

Sabine ROIRAND

LE CCAS, AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE

Le CCAS - Centre Communal d'Action Sociale - est une structure de proximité qui s'adresse aux Genêts ayant besoin d'une écoute, d'une information ou d'un accompagnement. Il coordonne la politique d'aide sociale, favorise l'accès et le maintien dans le logement, et développe des outils d'accompagnement des publics en perte d'autonomie ou en difficulté sociale, en relation étroite avec les partenaires locaux, les institutions et les associations.

Sa nature

Le CCAS est un établissement public administratif communal qui dispose d'une existence administrative et financière distincte de la commune. Il assure des missions d'aide et de soutien sur le territoire communal, en animant une action générale de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques (Conseil départemental, Caisse d'Allocations Familiales...) et privées (associations).

Sa composition

Présidé de plein droit par le Maire, le CCAS est dirigé par un conseil d'administration composé pour une moitié d'élus municipaux et pour l'autre moitié, de représentants associatifs.

- Sabine ROIRAND, Maire et Présidente,
- Jean-Luc RONDEAU, Vice-Président, Adjoint à l'action sociale, à la santé et aux seniors,
- Marc GUIGNARD, Conseiller municipal délégué aux quartiers, à la solidarité et à la prévention,
- France AUJARD, Conseillère municipale déléguée à l'animation et à la prévention des seniors,
- Claudine ROIRAND, Conseillère municipale,
- Christine BONNAUD, Conseillère municipale,

- Roger VIOLLEAU, représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Marie-Thérèse MARTINEAU, représentante des associations de retraités et de personnes âgées,
- Linda RIMBAUD, représentante des associations de personnes porteuses de handicap,
- Raphaëlle PENISSON, représentante des associations familiales,
- Nicole GRÉAUD, représentante au titre des personnes participant à des actions de prévention et d'animation.

LES CHIFFRES DE 2022



241

rencontres physiques réalisées auprès de 137 familles



21

familles ont reçu une aide financière exceptionnelle



9 670

repas livrés auprès de 42 bénéficiaires grâce au service de portage de repas



123

personnes ont bénéficié de l'épicerie solidaire gérée par le Secours catholique

Un nouvel agent au CCAS



Anne-Sophie BERNARD (au centre) a rejoint la collectivité début avril au poste de travailleur social au sein du CCAS. Elle accompagne dans ses missions la responsable du service, Marie DURANDET (à gauche).

Jean-Luc RONDEAU

Adjoint à l'action sociale, à la santé et aux seniors

« Lorsque des habitants viennent nous voir, c'est souvent parce qu'il y a une difficulté sociale, financière ou liée au logement. Tout le monde peut se retrouver dans une situation difficile, à l'occasion d'un décès, d'une maladie ou d'une séparation. Le CCAS est là pour venir en soutien. L'arrivée d'Anne-Sophie va permettre au CCAS de répondre plus largement aux besoins des Genêts.

Ses missions

Le CCAS assure des missions obligatoires confiées par la loi et des missions facultatives décidées par le conseil d'administration.



Aides légales

Le CCAS est chargé de constituer les dossiers d'aides sociales aux personnes handicapées et âgées (hébergement, autonomie).



Domiciliation

Le CCAS est tenu de domicilier les personnes sans résidence stable qui se présentent à lui dans le cadre de l'accès aux prestations sociales.



Accès aux droits

Le CCAS vous informe et vous accompagne dans vos démarches pour vos droits, santé, logement, budget...



Logement social

Le CCAS peut renseigner chaque demandeur, l'orienter et l'accompagner dans ses démarches (mais il n'est pas un service d'attribution de logement).



Aides financières

Le CCAS est votre interlocuteur pour accéder à l'épicerie solidaire, aux bons alimentaires, aux aides pour les enfants, aux aides exceptionnelles et urgentes...



Plan d'urgence

Le CCAS tient un registre des personnes fragiles à contacter en cas de plan canicule ou grand froid.



Portage de repas

Afin de faciliter le quotidien de nos aînés, le CCAS propose un service de portage de repas, préparés par la cuisine municipale.



Accès aux soins

Le CCAS propose aux Genêts une mutuelle communale (en partenariat avec Mutualia). Il rencontre régulièrement les professionnels de la Maison de Santé pour faire le point sur l'évolution de la demande de médecins généralistes.



Prévention

Le CCAS met en place une politique de prévention en lien avec le CLSPD (Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance). Il s'associe à la Communauté de communes pour organiser des temps de prévention.

 Le CCAS a obligation de procéder à une analyse annuelle des besoins sociaux de la population. Elle constitue un outil de connaissance et de compréhension de la situation sociale de la commune. Elle permet d'identifier les problématiques, les réponses existantes, les points de vigilance et/ou d'aggravation...L'analyse des besoins sociaux est un véritable outil d'aide à la décision pour les élus.

Les animations auprès des seniors



À l'occasion de la Semaine bleue, le CCAS organise chaque année, en octobre plusieurs animations à destination des seniors avec notamment un goûter-spectacle offert à tous les habitants âgés de 66 ans et plus. Un événement chaleureux très apprécié !

D'autres temps forts sont proposés aux résidents de l'EHPAD Yves COUGNAUD ainsi qu'aux bénéficiaires du service de portage de repas : séances de cinéma, sorties à la médiathèque, Festi'Musique, fête de Noël, actions avec les élus du Conseil Municipal des Enfants...

La réussite de ces événements est garantie grâce à l'implication des membres du CCAS et des bénévoles des associations locales. Merci à toutes et à tous.

LE MOT DE L'ÉLUE



France AUJARD
Conseillère déléguée
à l'animation et à la
prévention des seniors

“ Le maintien du lien social et la lutte contre l'isolement sont une préoccupation constante de la municipalité et du CCAS. Les animations et sorties organisées offrent l'occasion de sortir de chez soi, d'échanger et de passer un bon moment.



Portage de repas : au plus près des usagers



Le service est assuré toute l'année. Les menus sont composés d'un potage, d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un laitage et d'un dessert. Les repas sont préparés par la cuisine municipale et sont livrés en liaison froide par Nicole BRETHOMÉ.

"Je récupère et je charge les repas le matin à partir de 7h40. Mon travail ne se limite pas à la livraison. On prend du temps pour discuter, prendre des nouvelles. Il faut être attentif à la personne, échanger afin de détecter d'éventuels nouveaux besoins et informer ensuite les services concernés. Cela fait 12 ans que je fais ce métier. Je me sens utile, je respecte et j'écoute sans jugement. Il ne faut pas oublier que, pour certains, je suis la seule personne qu'ils verront de la journée".

Tarif unique : 9,40 € par repas. Service réservé aux habitants de la commune âgés de 60 ans et plus. Toute autre situation (handicap, maladie...) pour les moins de 60 ans, peut être examinée. Il est possible de s'inscrire pour un ou plusieurs repas par semaine et pour la durée souhaitée.

Contact - 02 51 31 80 14



La collaboration avec les partenaires

Afin de mener à bien sa mission, le CCAS bénéficie d'un vaste réseau de partenaires, chacun apportant une compétence adaptée aux différents besoins. Parmi ces partenaires, on compte notamment le centre social et familial Solidavie, les associations d'insertion Tremplin et Acemus, la MDSF (Maison Départementale des Solidarités et des Familles), la CAF de la Vendée, les bailleurs sociaux (Vendée Habitat, Vendée Logement et Podeliha), France Services, la Mission locale, le Secours Catholique, les associations de retraités, l'aide au répit "Les Agapanthes", le Foyer d'accueil médicalisé "Le Village", les services d'aide et de soins à domicile...

L'engagement du Secours Catholique

L'antenne locale du Secours Catholique est un partenaire de proximité essentiel pour le CCAS. Installée dans un espace dédié à la Martelle, l'association assure des missions en faveur de la solidarité et du lien social. Elle s'appuie sur l'engagement d'environ 80 bénévoles et de la responsable, Chantal ROY.



ÉPICERIE SOLIDAIRE

L'épicerie solidaire vient en aide à toute personne ayant besoin d'une aide alimentaire à un instant donné. Sur inscription, les bénéficiaires peuvent obtenir tous les 15 jours gratuitement et à coût réduit, des produits de première nécessité (épicerie, produits frais, produits d'hygiène...). Ces denrées sont collectées par les bénévoles

auprès de la Banque alimentaire de Vendée, des supermarchés, des maraîchers... avant d'être mises en rayon. "On a davantage de personnes seules et de jeunes retraités ces derniers temps" observe Chantal ROY, "l'épicerie est aussi un lieu d'échanges et de partages qui permet de recréer du lien social via des moments de convivialité".



LES ATELIERS CUISINE

Ce jeudi matin, une bonne odeur flotte dans les locaux du Secours Catholique. Chantal et Brigitte, bénévoles, s'activent en cuisine avec Madeleine, bénéficiaire de l'aide alimentaire. Au menu aujourd'hui : velouté de chou-fleur, cuisse de dinde, poêlée de légumes et brioche perdue. "Après l'atelier couture, nous avons souhaité mettre en place l'atelier cuisine" explique Chantal ROY. "Un jeudi sur deux, nous proposons aux bénéficiaires de nous retrouver pour cuisiner."

On regarde les produits frais disponibles et on choisit le menu ensemble. L'occasion d'apprendre à bien manger, à partager les savoir-faire des uns et des autres et surtout de passer un bon moment !

À noter : le Secours Catholique propose également à tous un espace vêtements ainsi qu'une ludothèque (mise en place avec le Conseil Municipal des Enfants). Ouverture les mercredis et samedis de 10h à 12h à La Martelle).



Le saviez-vous ?

L'EHPAD résidence Yves COUGNAUD est géré par le CCAS du Poiré-sur-Vie (budget annexe) qui entretient des liens étroits avec la direction de l'établissement. Les grandes orientations et décisions sont prises par le conseil d'administration en relation avec la directrice, Virginie CANTIN et l'équipe de professionnels. L'EHPAD accueille 88 résidents et compte 55 agents employés par le CCAS.

Contact - 02 51 98 17 30



LE CCAS À VOTRE ÉCOUTE

Les agents du CCAS sont à votre écoute.

Marie et Anne-Sophie vous accueillent sur rendez-vous en mairie pour chercher avec vous les solutions les plus adaptées à votre situation.

Contact - 02 51 31 80 14
ccas@lepoiresurvie.fr



BIEN VIEILLIR AU POIRÉ

Un plan d'action en concertation

La municipalité souhaite permettre aux Genôts de continuer à vivre sur la commune en favorisant le maintien à domicile, en créant et en soutenant des structures d'accueil adaptées, en luttant contre l'isolement et en répondant aux besoins de lien social et de sécurité. Pour l'accompagner dans cette mission, la commune a choisi les conseils d'un professionnel, Yves CLERCQ, afin d'élargir sa réflexion et l'adapter au mieux au contexte local.

? QUELLE EST LA VOLONTÉ DES ÉLUS CONCERNANT LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ?

La municipalité souhaite, depuis plusieurs années, adapter la commune au vieillissement de la population. Une étude menée en 2013 avait abouti à la création du square La Belle Vie (programme de 17 logements destinés aux personnes âgées réalisé avec Vendée Habitat). En 2018-2019, une enquête « Bien Vieillir au Poiré-sur-Vie » réalisée auprès des Genôts âgés de 60 ans et plus a permis de confirmer que le maintien à domicile reste la volonté prioritaire des habitants. Pour beaucoup, il s'agit du logement où ils y ont construit leur vie et ils y sont attachés.

Face au vieillissement de la population, les élus souhaitent :

- Permettre aux habitants de continuer à vivre au sein de leur commune en favorisant le maintien à domicile,
- Lutter contre l'isolement et répondre aux besoins de lien social et de sécurité,
- Permettre aux personnes les plus fragilisées ou en situation de handicap d'être accueillies et accompagnées dans les meilleures conditions.

LE MOT DU MAIRE



Sabine ROIRAND
Maire du Poiré-sur-Vie

“ Nous devons avoir conscience du vieillissement de la population et des besoins qui y sont liés. Nous souhaitons conduire une démarche concertée pour répondre au mieux aux besoins qui émergent autour des services adaptés, du parcours de vie de la personne âgée et des aidants ainsi qu'autour de l'habitat. Cette étude va nous permettre de mieux comprendre les enjeux de l'accompagnement gérontologique. Elle va nous donner les moyens d'adapter les projets de la commune aux évolutions présentes et à venir afin de choisir, en connaissance de cause, les approches les plus pertinentes et adaptées aux besoins des aînés et de leurs proches.

YVES CLERCQ



" Psychologue et psychothérapeute depuis 25 ans, spécialisé dans la clinique des âges de la vie, je travaille au service des personnes âgées, de leurs familles et des professionnels mais aussi des institutions et des collectivités afin d'apporter mes compétences en matière gérontologique.

J'ai travaillé pendant 15 années à l'Institut Meslay (Montaigu) comme consultant et formateur : j'ai pu ainsi accompagner diverses structures dans leurs évolutions notamment l'EHPAD Yves COUGNAUD lors de la construction du nouveau site. J'interviens aussi à l'université dans le domaine de la gérontologie et collabore régulièrement avec le Gérontopôle des Pays de la Loire".

EN CHIFFRES

Part de la population âgée de 60 ans et plus :

- 20,2 % sur la commune
- 21,9 % sur la CCVB**
- 31 % sur le département (chiffre INSEE 2019)

1 749

genôts sont âgés de 60 ans et plus (chiffre INSEE 2019)

+ 67 %

d'augmentation - ils étaient 1 047 en 2008 - (chiffre INSEE)

73 %*

des personnes estiment que leur logement n'est pas adapté ou l'est partiellement face à la dépendance

* Chiffre issu de l'enquête "Bien vieillir" réalisée en 2018-2019 auprès des habitants du Poiré-sur-Vie âgés de 60 ans et plus.

** CCVB - Communauté de Communes Vie et Boulogne



COMMENT VA SE DÉROULER CETTE ÉTUDE ?

La municipalité souhaite, à travers cette étude, s'interroger sur les nouveaux types d'hébergement, mais aussi sur les services qu'il serait nécessaire de développer ou d'inventer au sein du territoire.

Débutée en avril, la première étape de cette étude est en cours. Il s'agit d'une phase de consultation où Yves CLERCQ va à la rencontre des acteurs et partenaires pour entendre leurs expertises de terrain.

La période qui suivra sera une phase de réflexion sur la création d'une ou plusieurs structures d'accueil. Les besoins et priorités seront identifiés et un cahier des charges sera établi.

Lors de la dernière étape, un plan d'action gérontologique sera rédigé. Une réflexion approfondie permettra de préciser le rôle de l'EHPAD Yves COUGNAUD en tant que lieu ressource pour les aînés et leurs accompagnants.

AVRIL - MAI 2023

CONCERTATION

JUIN - OCTOBRE 2023

ACCOMPAGNEMENT

NOV 2023 - FÉV 2024

PLAN D'ACTION

TÉMOIGNAGE DE CÉLINE GABORIT, INFIRMIÈRE COORDINATRICE À L'EHPAD YVES COUGNAUD



"J'ai participé, le mardi 2 mai, à un temps d'échange sur le thème "Santé-prévention" en présence d'autres professionnels. J'ai trouvé très intéressant les apports théoriques amenés par Yves CLERCQ. Cette rencontre nous a donné l'occasion de pouvoir exprimer notre point de vue et de confronter nos idées.

Nous avons alors fait le constat que nous partageons une vision commune sur l'importance de développer les liens intergénérationnels. Il me semble également nécessaire de se recentrer sur les besoins des personnes".



Un projet "Maintien à domicile" au Beignon-Basset



Depuis plus d'un an, la commission Quartiers du Beignon-Basset, de la Ribotière et du Moulin des Oranges réfléchit à l'opportunité d'un projet "Maintien à domicile". Cette démarche a été initiée suite aux résultats de l'enquête "Bien vieillir", réalisée en 2018, qui avait permis d'identifier que plus de 30 personnes (seules ou en couple) envisageaient un déménagement dans un nouveau logement adapté au sein du quartier.

Avant d'aller plus loin, la commune lance une enquête pour savoir si des personnes sont d'ores et déjà intéressées, dans un avenir proche, par ce projet d'habitat seniors regroupé au sein du quartier.

Contact - 02 51 31 80 14 / ccas@lepoiresurvie.fr



SECURITÉ ROUTIÈRE

Tous vigilants, tous responsables !

En un an, le nombre d'accidents mortels a explosé en Vendée. Il est passé de 33 à 51, entre 2021 et 2022. L'alcool, à égalité avec la vitesse, est en cause dans 30 % des cas. Ces chiffres inquiétants nous rappellent que la lutte contre l'insécurité routière est un combat de tous les jours.

Lutter contre l'insécurité routière

Limitations de vitesse, pose de radars pédagogiques, contrôles de vitesse renforcés... Afin de répondre à la problématique de la vitesse et protéger les usagers de la route, quel que soit leur mode de transport, la commune agit de manière concrète :

- Présence de la Police municipale lors des entrées et sorties d'école,
- Organisation d'actions de sensibilisation à la conduite d'un deux-roues en partenariat avec la Communauté de communes et l'association Prévention routière,
- Aménagement de voirie (zones 30, rétrécissement de chaussées...),
- Contrôles de vitesse réguliers en lien avec la brigade de gendarmerie.
- Installation prochaine d'un système de vidéoprotection.



Le CLSPD - Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - rassemble tous les acteurs impliqués dans l'amélioration de la tranquillité publique et du vivre ensemble. Ses membres se sont réunis début avril pour définir les actions à mettre en place, notamment en matière de sécurité routière.

Six radars pédagogiques

Parmi les incivilités les plus courantes, il y a la vitesse excessive. La commune dispose à ce jour de six radars pédagogiques fixes et un mobile. S'il n'a pas vocation à verbaliser, le radar enregistre plusieurs données : le nombre de passages quotidiens, les horaires de trafic, la vitesse... Si ces informations révèlent des comportements abusifs réguliers, d'autres moyens répressifs peuvent alors être mis en place (contrôles répressifs, aménagements routiers...)



Les radars pédagogiques sont actuellement installés rue de la Colonne, rue des Châteaux, rue de la Chapelle, rue de l'Aubépine (Beignon-Basset) et route des Lucs-sur-Boulogne.

Pour une route plus sûre



Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas.



Mon téléphone portable peut attendre.



Je mets ma ceinture de sécurité (les enfants de moins de 10 ans doivent être attachés à l'arrière avec un siège homologué).



Même à trottinette, je m'équipe et je respecte le code de la route.



Lieutenant Christelle LEJEUNE

Responsable de la brigade de gendarmerie du Poiré-sur-Vie

“ La brigade du Poiré-sur-Vie a remis le permis piéton à environ 150 enfants de la commune sur l'année scolaire 2022-2023. Cette initiative permet aux élèves d'apprendre, chaque année, les règles de sécurité routière et d'adopter les bons comportements pour traverser la route en toute sécurité.

Ce lundi matin, Jeannette REMAUD (à gauche) emmène Rose-Marie LARDIÈRE chez la kinésithérapeute. Âgée de 75 ans, Rose-Marie ne conduit plus depuis deux ans : "j'ai connu ce service grâce au bouche-à-oreille et j'en suis très contente".

DÉPLACEMENT SOLIDAIRE

L'entraide au service de la mobilité

Faire une course à la pharmacie ou au supermarché, aller à un rendez-vous médical ou chez le coiffeur : grâce à son service de déplacement solidaire basé sur l'entraide, le centre social et familial Solidavie apporte une solution de mobilité aux personnes fragilisées, isolées ou sans solution de transport.



Rendre service et rompre l'isolement

Chauffeur bénévole depuis 2017, Dominique MONTASSIER compte plus de 200 trajets à son actif. "Je fais cela pour rendre service et pour rencontrer des gens. On bavarde, on parle de tout et de rien". Un avis partagé par les 20 bénévoles actuellement engagés. "Cela va au-delà du simple transport, ce service permet de rompre l'isolement et favorise les moments d'échange entre personnes" ajoute Laurent JAULIN, directeur de Solidavie.

Arrivées sur la commune il y a un an environ, Marie-Hélène GABORIEAU utilise encore sa voiture pour de courts trajets, "je fais appel au déplacement solidaire pour les plus longues distances. Je ne suis pas à l'aise sur les grandes routes, cette aide me rassure. Les bénévoles sont agréables et bienveillants."

Échanges d'expérience

Les chauffeurs bénévoles étaient conviés mardi 11 avril à une journée de formation animée par le CEAS (Centre d'Études et d'Action Sociale de Vendée). L'objectif était de les aider à assurer au mieux leur mission (posture d'accompagnant, identifier les besoins, repérer les situations d'isolement...). Un moment apprécié où les participants ont pu échanger sur leurs expériences.



Dominique MONTASSIER, chauffeur bénévole, et Marie-Hélène GABORIEAU, bénéficiaire.

EN CHIFFRES

330

transports effectués en 2022

53

bénéficiaires

20

chauffeurs bénévoles

Ce service réservé aux habitants de la commune vient en complémentarité des aides de la famille, parfois éloignée, et des transports existants (taxis, ambulances...).

Rejoindre l'équipe de bénévoles

Solidavie organise et fait le lien entre les demandeurs et les bénévoles. Ces derniers utilisent leur véhicule personnel et perçoivent en retour des indemnités kilométriques en fonction des trajets effectués. Le forfait de prise en charge est de 1 € auquel s'ajoute 0,35 €/kilomètre.

L'association compte une vingtaine de chauffeurs bénévoles. Vous souhaitez vous investir et vous avez du temps libre à donner ? N'hésitez pas à les rejoindre !

Contact - accueil@solidavie.com

Tél. 02 51 31 66 89

Dans l'intérêt des enfants

Au Poiré, le prix facturé aux familles pour les repas des enfants des écoles publiques suit un tarif dégressif sur la base du quotient familial. Mais, en fait, le prix de repas diffère peu entre les 7 tranches tarifaires. Le prix des repas est ainsi cette année de 2,96 € pour les familles aux revenus les plus faibles (QF inférieur à 400) et de 3,97 € pour toutes les familles dont le QF est supérieur à 1300.

Nous demandons donc, à nouveau, une tarification qui soutienne réellement les familles aux revenus modestes, dont les budgets sont encore fragilisés par l'inflation actuelle. Il s'agit de justice sociale : favoriser l'égalité d'accès des enfants à des repas de qualité, éviter que des enfants soient retirés de la cantine pour raison financière, alléger le coût pour les familles.

Nous demandons, a minima, à la municipalité de ne pas augmenter les tarifs, au moins pour les quotients familiaux inférieurs à 900.

Mais la municipalité pourrait faire nettement mieux, de manière significative, en intégrant le dispositif « Cantine à 1 euro » pris en charge par l'Etat. Il permet aux collectivités de percevoir une aide de 3 euros pour tout repas facturé 1 € ou moins, et ce, jusqu'aux QF 1000. Pourquoi renoncer à cette aide ?

PS : depuis la remise de notre article (le 14 mai), la municipalité a évolué vers la mise en place du dispositif « Cantine à 1 € »

Les élus

LE POIRE AUTREMENT



TOUTE L'ANNÉE

Marché du jeudi



Tous les jeudis matin de 8h à 13h.
Place du Marché

Contact :
www.ville-lepoiresurvie.fr

VIE SCOLAIRE

Fêtes des écoles

- École du Sacré-Cœur : samedi 17 juin au Parc du Moulin à Élise.
- Écoles de l'Idonnière et du Chemin des Amours : samedi 24 juin au Parc du Moulin à Élise.
- École des Pensées : vendredi 30 juin au Parc des Pensées.



JEUDI 1^{ER} JUIN

Visite guidée

Partez avec Julie, à la découverte de la commune - organisée par l'Office de tourisme Vie et Boulogne

à 14h30

Contact :
02 51 31 89 15

VENDREDI 2 JUIN

Soirée gourmande

Organisée par l'EPI - Échanges Poiré International

à partir de 19h
Place du Marché

Contact :
epi85170@gmail.com

SAMEDI 3 JUIN

Tournoi de pétanque

Organisé par l'ABB Tennis de table.

à partir de 13h30
Stade du Beignon-Basset

Contact :
06 31 48 79 35

JEUDI 8 JUIN

Bal

Organisé par les Genêts d'Or

La Martelle

Contact :
fernandjauffrit@orange.fr

9 ET 10 JUIN

Gala

Organisé par le Poiré Roller

La Montparière

Contact :
lepoireroller@gmail.com



©Rink'n'Roll

SAMEDI 10 JUIN

Faîtes de la danse

Organisé par l'association Mouvance.

à 11h
La Martelle

Contact :
mouvance.danse@gmail.com

SAMEDI 17 JUIN

Tournoi de pétanque

Organisé par l'ABB Foot

à partir de 13h
Stade du Beignon-Basset

Contact :
06 20 27 36 38

DIMANCHE 18 JUIN


L'Office de tourisme Vie et Boulogne organise, avec l'aide des associations locales et des communes, un temps fort autour de la randonnée et du développement durable sur le site de la Planche du Gravier. De nombreuses animations seront proposées (balades contées, jeux, chevaux, musique africaine...). Buvette et restauration sur place.

de 10h à 18h
Site de la Planche du Gravier

Contact :
02 51 31 89 15

MARDI 21 JUIN

Festi'Musique Concert à l'EHPAD

Organisé par la Ville du Poiré-sur-Vie.
Concert à l'EHPAD avec le groupe Aude TRUCHE. Ouvert à tous.

à 15h
EHPAD Yves COUGNAUD

Contact :
culture@lepoiresurvie.fr


MARDI 21 JUIN

Festi'Musique Spectacle enfants

Organisé par la Ville du Poiré-sur-Vie.
Spectacle jeune public suivi d'une rencontre avec un maraîcher local. Gratuit.

à 16h
Foyer rural du Beignon-Basset

Contact :
culture@lepoiresurvie.fr


MARDI 21 JUIN

Festi'Musique

Organisé par la Ville du Poiré-sur-Vie.
Venez fêter la musique avec Benjamin PIAT, le groupe sablais LÉONIE et l'école de musique du Poiré-Beignon. Gratuit. Bar et restauration sur place

de 18h à minuit
Place du Marché

Contact :
culture@lepoiresurvie.fr


SAMEDI 24 JUIN

Twirling

Gala organisé par le JA Twirling

Complexe de l'Idonnière

Contact :
poire.twirling@gmail.com

DU 29 JUIN AU 5 JUILLET

Exposition Atelier Magenta

de 10h à 18h
La Martelle

Contact :
buteau.melanie@orange.fr

VENDREDI 7 JUILLET

Soirée guinguette

Organisée par l'EMPB. Animée par la Rock Academy et le groupe "Musique sur Mesure". Repas sur place (sur réservation).

Ferme de la Goichonnière

Contact :
empb85@gmail.com

DIMANCHE 9 JUILLET

Bal

Organisé par les Genêts d'Or

La Martelle

Contact :
fernandejaufrut@orange.fr

JEUDI 13 JUILLET

Bal des pompiers

Organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers du Poiré-sur-Vie.

de 20h à 1h
Place du Marché

Contact :
amicale.poire@outlook.fr

VENDREDI 14 JUILLET

Bal

Organisé par Atout Cœur Vendée.

à 14h30 à La Martelle

Contact :
02 51 67 17 46

Plus d'événements sur
www.ville-lepoiresurvie.fr

FESTI'MUSIQUE

MERCREDI 21 JUIN

EHPAD - RÉSIDENCE YVES COUGNAUD
15H30 CONCERT D'AUDE TRUCHE

PLACE DU MARCHÉ
19H TALENTS LOCAUX
FANFARE - EMPB - NIMBA

20H30 BENJAMIN PIAT
CHANSON FRANÇAISE COLORÉE

22H LÉONIE
SURF-POP FRANÇAISE

GOÛTER MUSICAL

FOYER RURAL DU BEIGNON-BASSET

16H SPECTACLE JEUNE PUBLIC

HMM C'EST BON POUR TA PLANÈTE
COMPAGNIE LAURENT DESCHAMPS

SPECTACLE SUIVI D'UNE RENCONTRE AVEC UN MARAÎCHER LOCAL



PLUS D'INFOS SUR

www.ville-lepoiresurvie.fr



INFOS PRATIQUES

Entrée libre
Bar et Resto sur place